

Rougeole, oreillons, rubéole

Recommandations pour les vaccinations de base contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (vaccin ROR).

La rougeole, les oreillons et la rubéole sont des maladies virales très contagieuses contre lesquelles il n'existe aucun traitement spécifique. Ces trois maladies sont trop souvent considérées à tort comme bénignes. En effet, bien que l'on en guérisse le plus souvent en quelques jours, leurs symptômes sont pénibles. De plus des complications sévères peuvent survenir et provoquer des dommages physiques ou mentaux permanents et, dans de rares cas, la mort.

La vaccination est le seul moyen efficace de prévenir ces maladies, c'est pourquoi il est recommandé de vacciner tous les enfants avec deux doses de vaccin ROR entre 12 et 24 mois. Une vaccination de rattrapage est recommandée à toutes les personnes nées en 1964 ou après qui ne sont pas ou insuffisamment vaccinés et qui n'ont pas eu la rougeole.

Les Etats membres de la région européenne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont pour objectif d'éliminer la rougeole d'Europe. La seule façon d'y parvenir est qu'au moins 95 % de la population âgée de deux ans et plus (qui n'a pas eu la rougeole) soit vaccinée avec 2 doses de vaccin. En Suisse, la couverture vaccinale augmente continuellement ; chez les enfants de deux ans, elle est de 93 % pour une dose et de 86 % pour deux doses (état 2011-2013).

Pourquoi vacciner contre la rougeole, les oreillons et la rubéole ?

En l'absence de vaccination, ces maladies provoquent régulièrement des épidémies, car elles sont très contagieuses. Elles se transmettent d'une personne à l'autre par des gouttelettes produites lors d'éternuements ou de toux, qui restent en suspension dans l'air que l'on respire dans les endroits clos et fréquentés tels que les écoles, les transports publics, les magasins ou encore à la maison. Chaque personne infectée peut transmettre le virus à d'autres personnes, sans le savoir et avant même de tomber malade, ce qui permet à la maladie de se répandre.

- > La **rougeole** commence par un simple rhume, suivi de toux et d'une irritation des yeux (conjonctivite). Après quelques jours, la fièvre monte et des plaques rouges apparaissent sur le visage et s'étendent sur tout le corps. Même sans complications, la rougeole est pénible à supporter. Les complications sont assez fréquentes (environ 1 personne sur 10) et peuvent toucher n'importe qui, quel que soit son âge et son état de santé sous-jacent. Les plus graves sont la pneumonie et l'encéphalite (inflammation du cerveau). Cette dernière peut laisser des séquelles neurologiques graves. En Suisse, on estime que, en l'absence de vaccination, il y aurait chaque année 40-70 encéphalites et 15-40 décès dus à la rougeole.
- > La **rubéole** provoque de petites taches roses sur la peau, une inflammation des ganglions dans le cou et parfois une irritation des yeux (conjonctivite). Chez l'adulte, elle peut aussi causer des inflammations des articulations (rhumatisme). Mais souvent, la rubéole passe inaperçue et la personne infectée ne sait pas qu'elle contamine son entourage. Or, la rubéole est redoutable pour les femmes enceintes non vaccinées particulièrement durant le premier trimestre de grossesse : le virus peut

infecter leur bébé et occasionner une fausse couche ou des malformations graves (malformation cardiaque, cécité, surdité, retard mental, etc.), voire mortelles.

- > Les **oreillons** se caractérisent par un gonflement des glandes salivaires, donnant ainsi l'apparence d'avoir des joues de hamster. Les symptômes disparaissent généralement en une semaine, mais des complications peuvent toutefois survenir. Il s'agit de méningites (inflammation de l'enveloppe du cerveau), de surdité (transitoire ou permanente) et de l'inflammation des testicules, fréquente après la puberté et très douloureuse.

Quel est le meilleur âge pour vacciner contre la rougeole, les oreillons et la rubéole ?

Le risque d'infection par la rougeole, les oreillons et la rubéole commence vers l'âge de 4 à 6 mois, lorsque les anticorps maternels protecteurs transmis durant la grossesse disparaissent. Habituellement, il est recommandé de donner la première dose de vaccin ROR à 12 mois et la deuxième entre 15 et 24 mois, afin d'éviter toute interférence avec les anticorps maternels résiduels.

Pour les enfants qui fréquentent une structure d'accueil collectif (crèche, maman de jour), la première dose de vaccin est conseillée dès l'âge de 9 mois et la seconde entre 12 et 15 mois.

De même, en cas d'épidémie de rougeole, la vaccination peut être envisagée pour tous les enfants dès l'âge de 9 mois, voire 6 mois en cas de contact avec un malade.

Lorsque la première dose est anticipée, la deuxième dose est administrée entre 12 et 15 mois. Il faut toujours observer un intervalle d'un mois minimum entre les deux doses de vaccin ROR. Les enfants, les adolescents et les adultes (nés en 1964 ou après) non ou incomplètement vaccinés et n'ayant pas eu ces maladies devraient effectuer une vaccination de rattrapage jusqu'à un total de deux doses. Etant donné les risques associés à la rubéole chez les femmes enceintes et à la rougeole chez les nourrissons, il est particulièrement important que tous les futurs parents se fassent vacciner avec le ROR s'ils ne le sont pas encore. Même si une personne a eu une ou deux des trois maladies, elle peut se faire vacciner avec le ROR. Ses anticorps inactiveront immédiatement la ou les composante(s) inutile(s) du vaccin et seules celles qui sont nécessaires stimuleront les défenses immunitaires afin d'obtenir la protection recherchée.

Ne pas se vacciner contre ces maladies, c'est prendre un risque pour sa santé.

Bien que 86 % des jeunes enfants soient complètement vaccinés, les virus de la rougeole, des oreillons et de la rubéole sont tellement contagieux qu'ils circulent encore en Suisse et provoquent régulièrement des épidémies de plusieurs dizaines, centaines voire milliers de cas. Il n'existe malheureusement pas de médicament efficace pour se préserver des complications. Les personnes non vaccinées compromettent également l'élimination de ces maladies et mettent en danger celles qui ne peuvent pas être vaccinées pour des raisons médicales (nourrissons, femmes enceintes, personnes souffrant d'un déficit immunitaire).

Le vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR).

Pour diminuer le nombre de piqûres nécessaires, la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est combinée dans un même vaccin appelé ROR. Celui-ci contient des virus vivants atténués, ce qui signifie qu'ils sont capables d'induire une réaction immunitaire, sans provoquer les maladies. Ainsi des anticorps se forment et confèrent une protection efficace et persistante. Le vaccin ROR peut contenir des traces d'antibiotique (néomycine) et de diverses substances stabilisatrices (lactose, sorbitol, mannitol). Il ne contient pas de mercure (thiomersal), ni d'aluminium. La vaccination ROR est très efficace. Après deux doses de vaccin, plus de 95 % des personnes sont protégées contre la rougeole et la rubéole et environ 90 % contre les oreillons. La protection dure toute la vie chez la plupart des personnes complètement vaccinées.

Effets indésirables du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Les vaccins ROR ont été développés de façon à avoir la meilleure efficacité et la meilleure tolérance possible. Une réaction à l'endroit de l'injection est possible (p.ex. gonflement), mais rare. Environ 1-2 personnes sur 10 réagissent avec de la fièvre, parfois (2-4 personnes sur 100) avec des plaques rouges sur la peau ou un gonflement des glandes salivaires. Si ces réactions surviennent, elles apparaissent généralement 7 à 12 jours après la vaccination. Si la fièvre est très élevée, elle peut provoquer des convulsions chez environ 30-300 enfants sur 1 million : il est donc important de contrôler la température. Le vaccin ROR peut provoquer une baisse transitoire du nombre de plaquettes sanguines (environ 1 personne sur 30 000), avec un risque de saignements (hématomes). Cette complication est beaucoup plus rare après le vaccin qu'après une rougeole ou une rubéole. Dans 1 cas sur 1 million, une encéphalite peut survenir après une vaccination ROR, soit 1000 fois moins souvent qu'après la rougeole. D'autres effets indésirables ont été rapportés, mais si rarement qu'il est difficile de savoir si le vaccin est en cause ou non. Les vaccins ROR ne surchargent pas le système immunitaire et ne favorisent pas l'apparition d'autres maladies (allergies, autisme, maladies inflammatoires ou auto-immunes). Si une question particulière vous inquiète, parlez-en à votre médecin.

Tampon du médecin



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

Contre-indications à la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

Toutes les personnes en bonne santé peuvent être vaccinées avec le vaccin ROR. En cas de maladie bénigne, il suffit de retarder la vaccination de 1 à 2 semaines. La vaccination doit être évitée chez les femmes enceintes, chez les personnes dont le système immunitaire est déficient, celles qui prennent des immunosuppresseurs (cortisone en particulier), ainsi que celles qui sont fortement allergiques à l'un des composants du vaccin. La deuxième dose de vaccin est contre-indiquée chez les personnes ayant fait une forte réaction allergique à la première dose (1 sur 1 million). Si vous avez un doute, parlez-en à votre médecin.

Coût de la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.

La vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole est considérée comme tellement importante par les autorités de santé que son coût est pris en charge par l'assurance obligatoire des soins.

Votre médecin vous recommande la vaccination contre la rougeole, les oreillons et la rubéole pour la santé de votre enfant.

La vaccination contre la rougeole est recommandée dans tous les pays du monde et la plupart des pays industrialisés proposent une vaccination combinée rougeole, oreillons et rubéole. Votre médecin vous recommande de faire vacciner votre enfant pour protéger sa santé et celle des autres. N'hésitez pas à en discuter avec lui : il répondra volontiers à vos demandes.

Document établi par la Commission fédérale pour les vaccinations.

Etat: juillet 2016

Des exemplaires supplémentaires peuvent être commandés chez:
OFCL, Distribution des publications fédérales, Berne
Fax: +41 (0)58 465 50 58, e-mail: verkauf.zivil@bbl.admin.ch

N° de commande: **311.276.f**

EKIF : CFV

COMMISSION FÉDÉRALE POUR LES VACCINATIONS

Secrétariat: Section Recommandations de vaccination et mesures de contrôle,
Office fédéral de la santé publique OFSP
Tél. secrétariat: +41 (0)58 463 87 06, fax secrétariat: +41 (0)58 463 87 95
E-mail: cfv@bag.admin.ch, Internet: www.cfv.ch